



Le bulletin d'information municipale de Thélis-la-Combe

Numéro 21

décembre 2017

LE MOT DU MAIRE :



Paysage automnal au bord du Riotet

En cette fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2018. L'ensemble des élus s'associe à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

2017 se termine et ce dernier semestre a été riche en événements divers pour notre commune. La réserve d'incendie des Girauds est enfin terminée et opérationnelle. Nous avons connu quelques retards mais tout rentre en ordre. L'aménagement du village se poursuit : le mur en face de l'église a trouvé une nouvelle jeunesse, il accueillera un nouveau panneau d'affichage plus grand, au printemps prochain. Une rampe d'accès a été aménagée pour notre salle des fêtes. Nous avons eu en conseil municipal l'occasion de débattre sur l'ensemble de notre voirie, de nouvelles voies communales ont été créées ou prolongées. La réflexion se poursuit car certains d'entre vous ont souhaité que des chemins privés intègrent le domaine communal.

Un autre dossier, celui de l'adressage, devrait être terminé, je pense pour le printemps 2018. Nous aurons les panneaux des voies et nous pourrons vous faire parvenir les numéros de vos adresses.

Pour 2018 nous travaillons toujours sur la réfection de notre mairie, le choix de l'entreprise qui fera notre toiture est fait. Nos dossiers de subventions sont en cours également pour le changement de la chaudière qui est usagée et gourmande en énergie. Les portes et fenêtres de la salle sous la mairie seront changées ce qui avec la pose de l'isolation sous la toiture, contribuera à faire baisser le coût énergétique de ce bâtiment

Régis Fanget

RESERVE D'INCENDIE

Le samedi 7 octobre nous avons pu, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Colombier, faire une visite de chantier en présence de nombreux élus.



De gauche à droite : le Capitaine Guironnet du SDIS, l'adjudant-chef Rodolphe Devillard de la gendarmerie, Bernard Soutrenon Vice-Président de la CCMP, Jean Paul Vallot Maire de Colombier, Stéphane Heyraud Maire de Bourg -Argental Président de la CCMP et Conseiller régional, Bernard Fournier Sénateur de la Loire, Antoine Seytre 1^o Adjoint à Thelis-la-Combe, Bernard Bonne Sénateur de la Loire, Dino Cinieri Député de la Loire Conseiller régional, moi-même au côté de Robert Tardy Maire du Bessat, Bernadette Berne Conseillère municipale de Thelis-la-Combe, Michelle Royet. Présidente des aînés ruraux, Annette Servy Maire de La Versanne et Bernard Chatelon Président de la société de chasse. A noter également la présence de Dominique Poinard Capitaine des pompiers de Bourg-Argental, Jean François Berne Conseiller municipal à Bourg-Argental ainsi que des conseillers municipaux de Thelis-la-Combe Mrs Bernard Sabot, Bernard Gonon, Patrick Arnaud et des voisins des Girauds Mrs Emmanuel Richard et Christian Rouchouze.

Comme je vous le signalais en première page, cette réserve est opérationnelle depuis fin novembre. Nous avons choisi de renforcer l'étanchéité de cette structure en réalisant la pose de 4 couches de résine à l'intérieur de la cuve de 120 mètres cube, ce qui a pris un peu plus de temps que prévu initialement. Il nous reste encore les aménagements extérieurs prévus pour 2018. Je remercie l'ensemble de la compagnie des sapeurs-pompiers de Bourg-Argental qui a assuré les mises en eau de cette réserve.

Le stationnement devant la réserve est interdit, il faut laisser l'accès aux services de secours. Merci d'utiliser le parking en contrebas.



Pour l'ensemble de ces travaux nous avons perçu une aide financière de la Région de 18 917 euros ainsi qu'une aide du Département de la Loire de 22 646 euros.

Le coût total de cet ouvrage (Achat terrain, frais de notaire, étude, maçonnerie, terrassement, étanchéité, signalisation) est de 67 772 euros TTC Hors aménagements extérieurs.

La pose de la couche d'étanchéité à l'intérieur de l'ouvrage

Toiture de la Mairie

Notre projet initial de rerection de la toiture de la mairie va s'inscrire dans un plan plus large d'isolation de ce bâtiment. En effet, un programme de subventions est prévu par le SIEL pour toutes actions allant dans le sens de l'économie des coûts énergétiques. De ce fait, nous avons reporté sur l'année 2018 un programme plus vaste, intégrant le changement de la chaudière à gaz, le changement des lampes par un éclairage à ampoules Led et l'isolation de la pièce sous la mairie.

Pour l'ensemble de ce dossier un technicien du SIEL nous apporte sa compétence et nous guidera pour le montage financier de ce dossier. Pour l'instant nous en sommes à la phase de constitution des dossiers de subventions la région Auvergne Rhône-Alpes nous a déjà accordé une subvention pour la partie « toiture »

Déneigement

Cette année encore, c'est l'entreprise Pilat Travaux Public qui assurera le déneigement. Des jalons fluorescents ont été placés pour signaler les à-côtés de la voie. Je vous rappelle qu'il vous appartient d'équiper vos véhicules d'équipements spéciaux pour la période hivernale.

Réseau d'eau potable

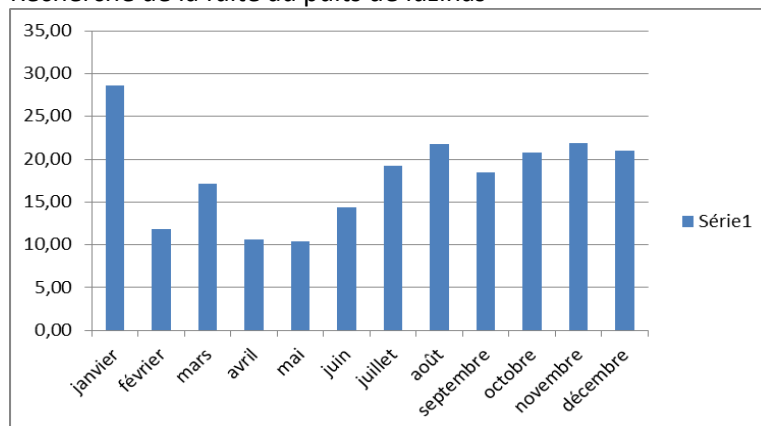
Cet été, en raison des fortes chaleurs et de la période de sécheresse, notre consommation d'eau potable a presque doublé. Sur l'année notre consommation journalière est d'environ 17 mètres cube par jour, l'an dernier nous étions à 11 mètres cube par jour. La consommation a été importante en janvier, nous avons eu beaucoup de mal à détecter une fuite, la neige et le froid ne nous avaient pas facilité la tâche. En mars c'est un ensemble de raccords qu'il a fallu changer entre le Tournant et le Puits de Luzinas, là encore la recherche de la fuite ne fut pas facile.

Ci- contre un graphique vous indiquant la consommation journalière moyenne

Je profite de cet article pour, une fois encore, vous inciter à vérifier l'isolation de votre compteur extérieur en cas de gel les fuites sont à craindre et toute consommation d'eau en pure perte est préjudiciable à l'ensemble des abonnés.



Recherche de la fuite au puits de luzinas



Repas du CCAS

27 participants à l'auberge de Thélis le 8 juillet à midi ont pu déguster le copieux menu préparé par Pascal, le cuisinier de l'auberge. Puis les traditionnels chants et jeux de cartes ont occupé tout l'après-midi

Accessibilité de la salle des fêtes



Pour les personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès pavée depuis la place vers la salle communale a été réalisée par l'entreprise Girodet de Bourg-Argental pour la partie maçonnerie et l'entreprise Dup Metal de Pélussin pour la ferronnerie. L'ensemble des travaux représente un coût de 6 265 euros HT, en partie subventionné par une aide exceptionnelle de l'état au titre de la DETR pour la somme de 1 301 euros.

CCAS Opération carte de cinéma

A nouveau cette année, l'équipe du CCAS propose l'achat de cartes de cinéma auprès du cinéma de Bourg-Argental. Cette carte qui s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants est valable un an. Le CCAS prend en charge 5 euros sur chaque carte soit un tarif de 40 euros au lieu de 45 euros, à raison d'une carte par foyer.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie avant fin janvier pour les modalités d'inscriptions.

Devenir Assistant .e maternel .lle

Information CCMP

Pour être assistant maternel, vous devez effectuer une formation de 120 H prises en charge par le Département. Une partie de la formation initiale (les 60 premières heures) seront assurées avant l'accueil d'enfants. Le solde de la formation restant sera réalisé dans les deux ans qui suivront et vous permettra de passer un module du CAP Petite Enfance. La Communauté de Communes des Monts du Pilat vous propose une aide individuelle à l'installation dans le métier d'assistante maternelle à domicile à hauteur de 300 €, avec une majoration de prime pour installation en Maison d'Assistants Maternels, d'un montant de 200 €. La CAF peut également vous verser une prime d'un montant de 300€ pour vous permettre d'acquérir du matériel de puériculture et de sécurité et pour favoriser l'accueil de jeunes enfants. Contacter Caroline VIDAL au : Relais Assistants Maternels Parents-Enfants des Monts du Pilat Tél. : 04 77 39 79 87 / Portable : 06 71 65 96 94 Courriel : rampe@cc-montsdupilat.fr

Accueil nouveaux arrivants



Photo A

Le vendredi 10 novembre nous avons accueilli dans la salle communale :
Mr Alain Vernier qui vient de s'installer à Marlhioux,
Mme Christine Ladevèze et son compagnon Alain Thiollière qui viennent de faire l'acquisition de la maison de Mr et Mme Beraud à la Croix Fayard,
Mr Jean Baptiste Berne qui va entreprendre des travaux de rénovation dans sa maison à Champet (ancienne maison de Joseph Blachon),
Quant à Mr Marcassus du Tournant il n'a pas pu venir.
Ce fut aussi l'occasion de remettre à Sullywan Boursier, 11 ans, le traditionnel cadeau que l'on fait aux enfants qui entrent en 6^e ou qui entreprennent une nouvelle formation. Un moment de convivialité clôturé par un agréable buffet nous a permis de faire une plus ample connaissance avec les nouveaux Thélinands.

Réfection du mur en face de l'église



Le rejointement du mur a été repris par l'entreprise Girodet et un espace voûté accueillera un panneau d'affichage. Au printemps, il est prévu de faire des travaux identiques sur le mur nord du cimetière. Pour tous ces travaux de maçonnerie une subvention de 7298 euros nous sera attribuée par le Conseil Départemental

Réseau lecture publique

Ensemble, les bibliothèques de la communauté de communes du Pilat construisent le réseau de Lecture Publique des Monts du Pilat

Il s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire.

Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes des monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire. La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques. Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle. Vous pourrez accéder à ces services courant 2018.

Une Carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement, il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix. Sur l'ensemble du territoire, l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

Renseignements et suggestions : *Coordination Réseau de Lecture Publique*

Mme Marlène SPANU 04 77 79 10 00 rlp@cc-montsdupilat.fr

Covoiturage

Le covoiturage, une solution pour faire des économies : partagez vos frais d'essence pour les petits comme pour les grands trajets.

De nombreuses aires de covoiturage existent ...

Renseignez-vous !

Les plus 2018 :

- La communauté Pilat compte plus de **1700 inscrits**
- La communauté est un site compatible avec tous les sites de la Région Auvergne Rhône Alpes sur **www.covoitour.eu**
- Dès janvier 2018, **une application mobile** pour du covoiturage en temps réel, un système de parrainage et de récompense des covoitureurs !
- Vous organisez un évènement : penser à créer votre évènement sur le site et proposer un lien covoiturage pour faciliter les équipages !
-

- **Rachel VORON** Chargée de mission mobilité Tél : +33 (0)4 77 41 41 18
rachel.voron@alec42.org



Chantier scouts

4 jeunes scouts de Ferney Voltaire sont venus sur notre commune début juillet. Le balisage des chemins de randonnée a occupé l'équipe de nos 4 scouts, aidée en cela par Mrs Bernard Chatelon et Michel Soutrenon que je remercie pour l'aide apportée



La mise en valeur de la statue de la Vierge, avec le soutien de l'équipe paroissiale a mobilisé beaucoup d'énergie. Il a fallu nettoyer le site, enlever une épaisse couche de lierre qui par endroit déstabilisait la grotte, décaper et repeindre la statue. Les élus ont donné un coup de main au transport. Une fois finie, une bénédiction de la vierge par le Père de Breuvand a réuni les scouts et les paroissiens.

Le 5 juillet 2017, les enfants et adolescents de 6 à 18 ans étaient invités par les CCAS de Graix et de Thélis-la-Combe aux Acrobois de La Versanne. Régulièrement proposée, cette activité remporte toujours un aussi grand succès auprès des jeunes de nos communes. Le rendez-vous était fixé directement sur le site des Acrobois et, après un pique-nique tiré du sac, nos aventuriers en herbe se sont équipés et ont rejoint échelles de cordes, tyroliennes et ponts de singes dans la futaie. Cette année, le soleil étant au rendez-vous, la fraîcheur des arbres était bienvenue pour cette journée riche en émotions, en partage et éclats de rire. L'après-midi s'est terminé par un goûter regroupant tous les jeunes et les parents présents.

Merci encore aux membres des CCAS et autres bénévoles qui permettent de mettre en place cette journée et d'encadrer nos jeunes sur le lieu d'activité.

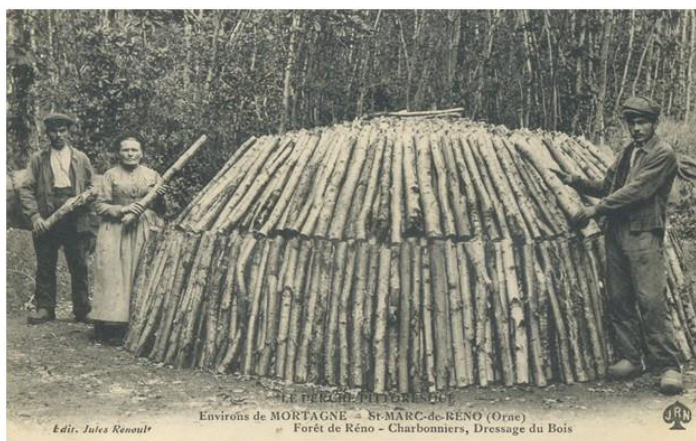


Sortie accrobranches



UNE ACTIVITE MECONNUE A THELIS LA COMBE, LA FABRICATION DU CHARBON DE BOIS

Certains anciens se souviennent qu'avant et après la dernière guerre, des hommes fabriquaient sur notre commune du charbon de bois. Dans les années 1940 2 sites ont accueilli cette activité. Sur les sommets entre le Creux du Loup et la Croix Fayard et entre Cherblanc et le Jalinon. Après que les bûcherons, débardeurs ou fardiens, aient réalisé une coupe de bois, les charbonniers intervenaient dans la forêt. Il faut dire qu'à cette époque le charbon de bois était utilisé par les ferblantiers pour chauffer leurs fers à souder, les maréchaux et forgerons pour alimenter leurs forges, les pharmaciens qui utilisaient les propriétés filtrantes du charbon. Les gazogènes, les fers à repasser, les chaufferettes fonctionnaient grâce au charbon de bois. Les avantages du charbon de bois sont multiples. Il brûle sans grande flamme, ne produit peu ou pas de fumée, à volume égal le charbon de bois produit presque 2 fois plus d'énergie que le bois et pèse 2 fois moins que le bois. Il est facilement transportable, imputrescible et se conserve indéfiniment. Ses inconvénients : la fabrication du charbon de bois nécessite énormément de matière première et provoque un gaspillage important de bois, il est aussi très salissant. Cartes postales anciennes (Bourgogne, haute Saône)



La fabrication du charbon de bois

L'endroit où est établi la charbonnière est aplani puis creusé pour former une petite cuvette, le charbonnier empile horizontalement ensuite autour d'un piquet central des bûches de bois en laissant le moins de vide possible. Au cœur de la charbonnière les bûches sont inclinées vers le centre puis peu à peu redressées, la charbonnière n'est pas un simple tas de bois et sa construction est un véritable empilage de bois pouvant compter 25 stères de bois ou plus. Une fois la charbonnière construite, elle a une forme hémisphérique, elle est recouverte de feuilles et de terre, le piquet central est enlevé puis des braises sont introduites à la place du piquet. Une fois le feu démarré, l'orifice au sommet de la charbonnière est obstrué, des événements sont pratiqués à la périphérie, la combustion à l'étouffée commence. Elle peut durer plusieurs jours selon l'importance de la charbonnière et nécessite une attention constante. Dans certaines régions le charbonnier et sa famille habitaient donc dans les bois pendant la saison hivernale. Le bois se transforme petit à petit en charbon de bois sous l'œil vigilant du charbonnier ; en effet, il faut maîtriser la combustion pour avoir le meilleur rendement possible, c'est tout le savoir-faire du charbonnier. Une fois refroidi, il faut enlever la couche de terre et de feuilles puis tirer le charbon qui est mis en sacs.

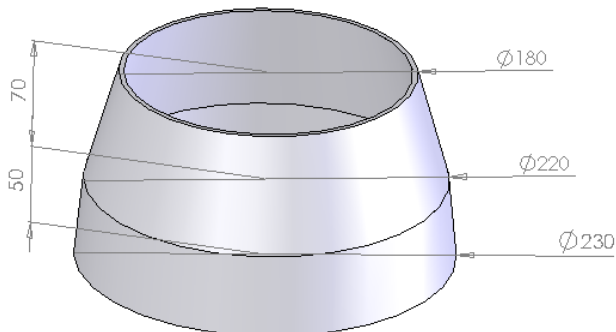
UNE ACTIVITE MECONNUE A THELIS LA COMBE, LA FABRICATION DU CHARBON DE BOIS

Sur la commune on retrouve des traces à peine visibles : des emplacements où la meule de bois était construite, à la Verny Paul et Jean Seauve se rappellent bien d'un emplacement. Il en existe également aux loges de la Praz .Par contre plus visibles, les restes des anciens fours métalliques. Il semblerait que l'usage du four se soit développé pendant la dernière guerre. Il fallait trouver du charbon de bois pour alimenter les moteurs à gazogène. Ce four ressemble à une grosse marmite en 3 parties avec un couvercle qui pouvait être déplacé au gré de la coupe de bois, ce qui nécessitait moins de transport de bûches. Il assurait également un meilleur rendement, son étanchéité était améliorée.

Ci-dessous, à gauche, une photo d'un four complet (photo Internet de Papoi



A droite 2 photos prises non loin du Jalinon au bord du Riotet).



Croquis approximatif des 2 éléments du four du Jalinon cotes en cm

Le couvercle de ce four n'est plus visible, il est au-dessus du captage des Rochettes mais la neige m'empêche d'en faire les photos.



La demande de charbon de bois étant importante, des immigrés italiens sont venus à Thélis dans les années 1940. Ils ont surtout travaillé aux Loges de la Praz où des coupes de bois de fayard importantes ont été faites sur des propriétés appartenant à M Stribick l'ancien Maire de St Genest Malifaux . Roger Oriol se souvient, enfant il emmenait paître les vaches sur les sommets où l'herbe avait repoussé après les coupes à blanc. Aux alentours de Cherblanc , c'est Marius Brunon de la Chaperie qui en produisait, son activité perdura jusqu'en 1950, il avait plusieurs fours vers la turbine de Cherblanc .Nos forêts recèlent parfois d'étranges vestiges qui ne demandent qu'à livrer leurs secrets. Je remercie M Jean et Paul Seauve, René Sabot, Pierre Vanel, Claude Granjeon ,Roger Oriol qui ont collaboré à l'élaboration de cet article. Regis Fanget

Rappels historiques

Poursuivons nos recherches historiques, sur la fin du 19 ème siècle, en consultant les registres municipaux de Thélis-la-Combe.

1894 Monsieur le Maire indique *"qu'il a été fait des concessions perpétuelles de terrain au cimetière de Thélis-la-Combe."*

1894 Messieurs Brunon André, Blachon Jean-Pierre, Oriol Jean-Baptiste, Oriol Jean-Pierre" *ont cédé à la commune de Thélis-la-Combe du terrain pour la rectification d'une partie de la route vers le ruisseau le Riotet."*

1895 Monsieur le Maire expose au conseil municipal *" L'école étant construite en contre bas avec les terrains avoisinants, surtout du côté de l'école de garçons, l'eau provenant des sources placées derrière le bâtiment, et celle provenant des pluies, s'infiltré dans les murs, et pénètre jusque dans la salle de classe de l'école de garçons. A l'époque des pluies, et de la fonte des neiges, cette eau pénètre en assez grande quantité pour gêner les élèves, et tout cela malgré le couloir d'assainissement pratiqué derrière le bâtiment."* (Il s'agit du bâtiment à usage aujourd'hui de mairie et du bâtiment mitoyen qui a brûlé en 1937, non reconstruit)

"De plus la classe manque de lumière depuis que l'on a élevé la construction à une très petite distance du côté où elle prend ses jours "(il s'agit de l'agrandissement, du côté de la place, du, bâtiment aujourd'hui l'auberge communale)., "Il résulte de cette situation, que la salle de classe étant humide, privée de lumière, et ne recevant jamais un rayon de soleil, est malsaine et peut altérer la santé des élèves et des maîtres.. ." Le transfert de la salle de la classe de garçons se fera *"au premier étage occupé par la salle de la mairie, et une pièce abandonnée faisant partie du logement de l'institutrice qui aura encore 4 pièces à sa disposition."*

1897 Messieurs Blachon Jean-Pierre, Vanel Barthélemy, et Vanel Pierre *"ont cédé du terrain à la commune pour réaliser le chemin du Moulinon à la route départementale "(R.D.2) La réalisation de la route (V.C 4) entre le Bourg et la R.D.2, aura duré une trentaine d'années avec, entre autres, les constructions des 2 ponts, sur le ruisseau le Miolet et la rivière le Riotet.*

1900 Monsieur le Maire donne connaissance de la lettre de Monsieur le Préfet *"faisant connaître que le Conseil Général a voté 800 000 Frs pour la construction d'un réseau téléphonique dans le département de la Loire pour servir à l'industrie et aux particuliers".* Le conseil *"a décidé à l'unanimité, qu'il n'y avait pas lieu d'installer à Thélis-la-Combe un bureau téléphonique, la commune n'ayant aucune agglomération importante, aucune industrie, aucun commerce"..*

Les écritures entre guillemets correspondent aux textes écrits sur les registres municipaux.

Si vous possédez des photographies ou documents anciens sur la commune, transmettez les en mairie. Ils vous seront rendus après leur publication dans un prochain Thélis-Infos

Démographie de la population deThélis-la-Combe

Année	Population	Année	Population	Année	Population
1793	469	1891	521	1962	290
1821	402	1911	502	1975	197
1846	603	1921	422	1990	136

1876 642 1946 360 2012 178

Analyse du tableau ci-dessus par Seytre A.

Augmentation de la population entre 1820 et 1880 due à la construction des routes départementales R.D 2 et R.D 29 qui traversent la commune, et ont nécessité une importante main d'œuvre; et à l'existence de nombreuses familles avec 5 à 10 enfants scolarisés dans les 3 écoles (2 au Bourg et une aux Giraud). Diminution de la population suite à la guerre 1914-18 due aux absences et décès de nombreux soldats. Diminution à partir des années 1950, due à l'exode rural rencontré dans de très nombreuses régions, qui perdure jusqu'à la fin du 20 ème siècle. Légère reprise depuis, avec l'espoir d'une confirmation lors du prochain recensement

Seytre Antoine décembre 2017

Cette année 2017 a été marquée par le décès assez subit le 19 Août, de notre ami Jean GRANJON, adhérent de notre comité depuis sa création. Jean était né le 24 Août 1937, il a été incorporé le 5 Septembre 1957 dans les chasseurs alpins. Après 4 mois de classe il a rejoint l'Algérie et a été libéré le 17 janvier 1960. Nous renouvelons toute notre amitié à son épouse, à ses enfants et petits-enfants

avec une quarantaine de participants du canton et de responsables départementaux.

- Participation aux divers rassemblements le 19 Mars 2017, pour les cérémonies de commémoration du 55^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, à SAINT-ETIENNE et dans plusieurs communes du canton.
- Participation au pré-congrès départemental le 24 janvier 2017 à MONTBRISON.
- Congrès départemental, le 9 Mars à SAINT-ETIENNE, où nous étions largement représentés.



Cette année, nous avons commémoré le 55^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie à THELIS le 26 Mars (voir «Théлис info» de Juillet 2017). Après la cérémonie, les adhérents du Comité et leurs épouses se sont retrouvés à l'Auberge pour leur repas annuel.

L'année 2017 s'achève avec notre Assemblée Générale le 20 Octobre dans la salle communale de Théлис, pour faire le bilan de l'année écoulée, la reprise des cartes d'adhérents, des calendriers 2018, et prévoir les activités de l'année prochaine. La commémoration du 19 Mars aura lieu à GRAIX le 25 Mars 2018, nous invitons les habitants de nos deux communes à y participer. Nous avons terminé notre réunion par le verre de l'amitié en présence des Maires de GRAIX et de THELIS, nous les remercions vivement pour leur fidélité

SEAUVE

Marc 11

Détente et amitié

Une nouvelle saison débute marquée par l'absence de notre ami Jean Granjon qui nous a quitté en août dernier, il a été le trésorier du club depuis sa création en 2005, il va beaucoup manquer à notre petite association et au petit groupe de marche auquel il était un participant assidu.

Le 4 septembre 1^{ère} rencontre du club Détente et Amitié. Certains d'entre nous étaient présents, les autres étant en vacances à La Baule (Loire Atlantique) avec le club Graix/Colombier.. Nous avons retrouvé nos cartes, nos jeux (triomino, rumikub etc....) ainsi que les promenades autour du village pour les plus courageux. Nous essayons d'organiser des inters-clubs afin d'échanger lors de nos rencontres. Le 25 septembre avec les clubs Graix/Colombier/St Sauveur, pour un après midi nous avons partagé les jeux, marche courte à cause de l'orage qui menaçait, puis ce fut gâteaux et bulles avant de nous séparer. Dans le cadre de la semaine bleue rencontre annuelle avec le club de La Versanne, nous avons passé une bonne après midi autour d'un café et de nos activités préférées. Le 12 Octobre, le club de Graix/Colombier proposait une sortie à Chante Merle Les Blés pour ceux qui le souhaitent. Quatre d'entre nous ont participé. Ce fut une belle journée avec la dégustation d'excellentes cochonnailles et de la danse pour faire descendre le tout. Nous avons également été invité à la présentation du stage sur la prévention des chutes ; ce stage sera effectué au cours de l'hiver à Colombier le mercredi après midi, et au printemps le jeudi. Une journée d'information a amené les responsables à St Médard en Forez pour des échanges autour de thèmes comme «comment vivre pour soi, gérer ses changements dus à l'avancement en âge » Les différents représentants de la MSA et de Groupama, nous ont présenté les aides proposés aux aidants et aux malades pour mieux gérer la vie de tous les jours dans les meilleures conditions possibles (Télé-assistance, aide de la MSA aux aidants, nouvelle alarme connectée sous forme de montre....)Il nous a également été rappelé que nous devons utiliser le plus souvent possible notre carte d'adhérent dans les différents organismes qui proposent des réductions. (ex: séjour en cure, voyages, villages vacances, audika etc...) Certaines d'entre nous ont pu participer à une formation informatique, proposée par la fédération Générations Mouvement pour apprendre à gérer les fichiers adhérents et les fichiers comptabilité. Le 13 Novembre nous avons accueilli le club de St Sauveur en Rue, inscrit récemment à la fédération Générations Mouvements de la Loire. Une sortie à Autrans est organisée par la fédération de la Loire pour le Festival du Film de Montagne Sur 2 jours, le 1^{er} jour visite du Palais Idéal du facteur Cheval, repas au restaurant, ensuite visite de la Grande Chartreuse à Voiron, nuit à Autrans, le lendemain projection de divers films découvertes et retour. L'année se terminera autour d'un repas de Noël qui se déroulera le 11 décembre à l'Auberge de Thélis.



A la Baule



A Chantemerle les blés



Tout le monde était ravi de ses 2 jours passés ensemble.

THELIS ANIMATION

- Sortie du 1^{er} juillet 2017

Départ de Thélis en direction de Chazelles sur Lyon où nous avons rendez-vous à l'Atelier-Musée du Chapeau. C'est une guide passionnée qui nous accompagne tout au long de cette visite avec, dans un premier temps, la découverte de toutes les étapes de la fabrication du feutre, de la naissance à l'aboutissement du chapeau.



Le feutre est principalement constitué de poils de lapins ; il va subir de multiples manipulations mécaniques et manuelles avant de devenir un couvre-chef, des gants ou des chaussons chauds et imperméables.

Nous avons pu découvrir les imposantes machines et leur fonctionnement très bruyant



THELIS ANIMATION (suite)



Démonstration de mise en forme du feutre



Puis ce sont les teintures, les motifs, les couleurs, les accessoires de modes, les rubans, colifichets.



Après la visite de l'atelier, c'est le musée très fourni qui traverse toutes les époques et présente les multiples origines du chapeau, tous plus extravagants les uns que les autres, imaginatifs par les matières, les associations d'objets et de couleurs... un ART à part entière.



Petite séance d'essayage en libre-service

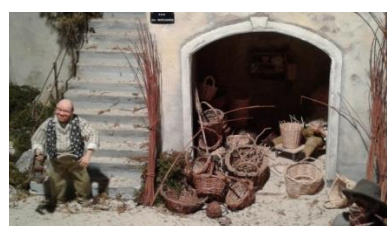
Déjeuner sur place au restaurant de la Chapellerie avant de poursuivre notre route à St Galmier.

Visite du quartier médiéval avec ses façades Renaissance et autres joyaux historiques. Belle ville accueillante accrochée à la colline qui a gardé son âme avec ses rues pavées et ses passages étroits qui laissent à peine le passage d'un homme.



Thélis animation suite

La visite se poursuit par la dégustation de cette eau fraîche et pétillante « Badoit » avec au choix, la version nature ou aromatisée menthe, citron ou agrumes. Dans cet espace, nous trouvons un immense et magnifique village provençal miniature avec ses centaines de personnages qui retracent la vie d'antan et ses multiples métiers.



Le souci du détail et l'ampleur du travail nous ont tous laissés admiratifs

Fin de la journée autour d'un casse-croûte à la salle communale de Thélis



Thélis animation Assemblée Générale

Bilan des activités :

Atelier décorations de Noël (décembre 2016) Après-midi jeux de cartes et jeux de société (mars), La Théline (mai), Sortie à Chazelles sur Lyon et St Galmier (juillet).

Nouveau bureau pour l'Association : Laurence Berne, Présidente Cécile Charron, Vice-Présidente Andrée Delarue, Trésorière Evelyne Sabot, Secrétaire

Adhésions 2018 : la cotisation annuelle de 2€/adhérent est à prendre auprès des membres du bureau.

Calendrier des manifestations pour 2018

Samedi 21 avril : Marche en vue de la Théline

Dimanche 27 mai : La Théline

Dimanche 8 juillet : Pique-nique ouvert à tous (lieu à définir)

Samedi 15 décembre : Atelier décorations de Noël

Prochaines réunions, à 20h à la salle communale de Thélis (ouvertes à tous) :

Vendredi 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 4 mai, 18 mai, 8 juin, 14 septembre, 9 novembre

Assemblée générale le samedi 1er décembre

Pour être certains de recevoir les informations sur les activités organisées par Thélis-Animation, vous pouvez nous adresser votre adresse mail à l'adresse ci-après : sabot.bernard@wanadoo.fr .

Evelyne Sabot

Fibre optique



Les travaux de pose de la fibre optique ont débuté sur la commune. La partie enterrée entre le Fayard Rond et les Biez est finie.



La communauté de communes organisera des réunions d'information en direction des usagers quand le réseau sera plus avancé . Par ailleurs, un projet d'implantation d'une antenne est à l'étude afin d'améliorer les communications par téléphone portable .

Etat civil de l'année 2017

Naissance : Néo Seauve de Thelis le Bas, le 15 février

Mariage / Pacs : David Valla et Sandra Vinals de Thelis le Bas le 19 décembre

Décès : Jean Granjon , né le 24 août 1937 à la Côte, décédé le 19 août 2017

Horaires d'ouverture de la Déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental.: **Du 1^{er} novembre au 30 avril** : lundi et vendredi 13h30 17h, mercredi et samedi 9h 12h ,13h30 17h

Du 1^{er} Mai au 31 octobre : lundi et vendredi 13h30 18h ,mercredi et samedi 9h 12h 13h30 18 h

Secrétariat de mairie Thélis-- La Combe

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h, de 13 h à 15h30 et le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin contacter Mr le Maire

Dates à retenir Thélis- La- Combe

Thélis propre...Le 5 Mai 2018.....Repas du CCAS ...28 avril 2018.

Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire

Comité de rédaction : Patrick ARNAUD, Antoine SEYTRE,

Bernadette BERNE. Impression : COREP 36 bis rue du 11 novembre 42100 Saint-Etienne